



Fiche technique N° TB1243

08-03-2024

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes aux D.T.U. 42.1 et 59.1

- **Maçonneries après impression :**
Béton ragré - Enduit de ciment - Fibrociment - Béton cellulaire - Mortier - Briques
- **Anciennes peintures après impression :**
Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques
- **Revêtements de peinture épais & semi-épais**
- **Anciens revêtements souples**

RAVALFLEX SOUPLE D3/I4

Revêtement souple modulable pour système d'imperméabilisation I1 à I4 et RSE (D3)

EXTÉRIEUR

De 250 à 450 g/m² par couche selon la classe.

Fonction :

Produit en phase aqueuse pour la protection de surface béton, ou de maçonnerie, composé de résine acrylique renforcée en polysiloxane, pour une utilisation en revêtement souple d'imperméabilisation de façade "RSI" d'aspect mat pommelé. Utilisable également en revêtement semi-épais "RSE".

Classification :

NF T 36-005: I 7b2 / 10c

NF T 34-722: Classement français I1 à I4 ou D3

NF EN 1062-1 : G3E4-5S1V2W3A2-5 ou

G3E4S1V2W3A1

NF EN 1504-2 : Système de protection de surface bénéficiant du marquage CE (Cf Annexe)

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales en façade (maçonneries, anciens revêtements de peinture épais & semi-épais - anciens revêtements souples et anciennes peintures dans le cadre des D.T.U. 42.1 et 59.1). Anciennes ITE (Isolation thermique par l'extérieur), uniquement en D3 : solution K1 ou K2 (nous consulter).

Propriétés :

- Atténue les petits défauts du support grâce à son aspect "mat pommelé"
- Peut-être utilisé en mono-produit du D3 à I4 selon le support
- Souple et élastique : résiste à la dilatation du support due aux variations de température
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie
- Microporeux : respecte l'hygrométrie du support
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué
- Non réticulable aux U.V.

Caractéristiques :



= 250 à 450 g/m²/couche et selon le système



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** BTP - BTF - BTN
- **Aspect en finition :** Mat "Pommelé"
- **Matériel :** Brosse, Rouleau Méché "Spécial Façades"
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de rinçage dans l'évier
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®** (La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU 59.1. et 42.1.))
- **Conditionnement :** 20 Kg

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,33 à 1,43
- **Extrait sec (pondéral)** : 66 à 70 %
- **Taux de brillance à 85°** : < 5
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient max 40 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.**
 - **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **THELOSTOP MOUSS**. En cas de forte contamination par des micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le **THELOSTOP MOUSS**, puis laisser sécher sans rincer.
 - **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous couche antirouille **PROTEX FER PRIM ANTI-CORROSION**.
 - **Sur maçonneries neuves, en bétons, ciment taloché, enduit de ciment et brique**, nous vous conseillons d'appliquer notre base d'accrochage **RAVALPRIM**.
 - **Sur anciens fonds décapés, béton ragrée, fibrociment, béton cellulaire et enduit à la chaux**, nous vous conseillons le **THELEFILM EXTER 2**. Ne pas appliquer le **THELEFILM EXTER 2** sur anciens revêtements (RPE, RSE ou imperméabilité) ni sur anciennes peintures sensibles aux solvants.
 - **Sur supports décapés chimiquement, privilégier une impression en phase aqueuse.**
 - **Sur revêtements de peinture épais, semi-épais et crépis** : appliquer en impression **RAVALPRIM**.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 42.1. ou au 59.1. pour un système D3.
- **Déterminer le processus de traitement du support à effectuer. Le tableau en annexe indique la classe appropriée en fonction de la largeur des microfissures constatées. Pour les fissures supérieures à une largeur de 20/10e de mm, effectuer un traitement adapté.**
- **Le revêtement de peinture ne doit pas recouvrir les soubassements à moins de 25 cm du sol en raison des remontées d'humidités prévisibles sans coupures de capillarité. Le soubassement sera réalisé avec un revêtement D2 de type THELEXTER.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- Les consommations sont données, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur chantier.
- **Ne pas appliquer mouillé sur mouillé**
- **Ne pas appliquer par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, et sur supports chauds.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theodore-batiment.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theodore-batiment.fr www.theodore-batiment.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexes

Marquage CE de la déclaration de performance :

	Revêtement de protection de façades
16	EN 1504-2 ⁽⁴⁾
RAVALFLEX SOUPLE ^{(1) (2)}	
THEOLAUR PEINTURES 59139 NOYELLES Les Seclin infoslegales@theolaur.com	
EVCP : Système 4	
Perméabilité à la vapeur d'eau : Classe I : Sd <5m Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : W < 0,1 kg/m ² .h ^{0,5} Résistance à la fissuration : A1/A2/A3/A4/A5 Réaction au feu : NPD ⁽³⁾ Substances dangereuses : Conforme à 5.3	
(1) Revêtement souple d'imperméabilité « RSI » (1 à 14) et « RSE » (D3) (2) Selon la composition du système de revêtement en utilisant exclusivement les produits suivants : RAVALFLEX SOUPLE sur impression RAVALPRIM. (3) Aucune performance déterminée. (4) Selon tableau ZA.1 e de la norme : Revêtement pour contrôle de l'humidité.	

Processus d'application

		Microfissures constatées inférieures à 2/10e de mm	Microfissures constatées de 2/10e à 5/10e de mm	Microfissures constatées de 5/10e à 9/10e de mm	Microfissures constatées de 10/10e à 20/10e de mm
		Classe I1 – E4V2W3A2	Classe I2 – E4V2W3A3	Classe I3 – E5V2W3A4	Classe I4 – E5V2W3A5
SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION				
Anciens revêtements organiques d'épaisseur < 300µm	Ne pourront être conservés qu'après réalisation d'une étude préalable par un organisme indépendant concluant au maintien. Nous consulter si nécessaire.				
Anciens revêtements organiques d'épaisseur > 300µm	DECAPAGE OBLIGATOIRE sauf si l'étude préalable conclue à la possibilité de conservation. Dans ce cas seul le système I1 pourra être appliqué.				
	Impression	RAVALFLEX SOUPLE à 450g/m²	2 Couches de RAVALFLEX SOUPLE à 350g/m²	2 Couches de RAVALFLEX SOUPLE à 450g/m²	1 Couche de RAVALFLEX SOUPLE à 450 g/m² Marouflage de la toile VP 2 Couches de RAVALFLEX SOUPLE à 450 g/m²
Maçonneries neuves, en bétons, ciment taloché, enduit de ciment et brique. Maçonneries anciennes non peintes, ou décapés chimiquement.	RAVALPRIM à 150 g/m²				
Sur pâte de verre, grés cérame et anciennes peintures minérales (silicate et chaux), mortier plâtre type « parisien » et, de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents	THELEFILM EXTER 2 à 200 g/m²				
Anciennes peintures, anciens R.P.E d'épaisseur < 300 µm : adhérents au support et validé par l'étude préalable , Ancien revêtement souple < 300µm	RAVALFLEX SOUPLE dilué à 10% à 250 gr/m²				
Anciennes peintures, anciens R.P.E et RSE d'épaisseur > 300 µm après DECAPAGE (Sauf pour système I1 si validé par l'étude préalable)	RAVALFLEX SOUPLE dilué à 10% à 250 gr/m²				
DANS TOUS LES CAS DE MAUVAISES ADHÉRENCES	Si l'étude préalable dans les D.T.U. 42/1 annexe B démontre une mauvaise tenue des anciens revêtements en place. LE DECAPAGE EST OBLIGATOIRE AVANT TOUTE APPLICATION D'UN DE NOS SYSTEMES I1 à I4.				

SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION EN CLASSE D3
Maçonneries neuves, en bétons, ciment taloché, enduit de ciment et brique.	Imprimer avec du RAVALPRIM à 150 gr/m ²
	1 couche RAVALFLEX SOUPLE à 350 gr/m ²
Anciennes peintures, anciens R.P.E adhérents au support, ancien revêtement souple < 300µm	1ère couche RAVALFLEX SOUPLE dilué à 10% à 250 gr/m ²
	2ème couche RAVALFLEX SOUPLE à 350 gr/m ²
Sur pâte de verre, grés cérame et anciennes peintures minérales (silicate et chaux), mortier plâtre type « parisien » et, de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents	Imprimer avec du THELEFILM EXTER 2 à 200 gr/m ²
	1 couche RAVALFLEX SOUPLE à 350 gr/m ²